

MAIRIE D'OLLOIX

Conseil municipal du 08 avril 2016

Présents : Philippe MARC-CHANDEZE maire, Dominique FUSY, Thomas LAFONT adjoints, Jos SMORENBURG, Claudette CHAFSEY, Alexandra DUSSABY, Sandrine KOZAN, Isabelle TRIPEAU, Myrtille FERRE conseillers municipaux

Pouvoir : Béatrice BELLARD à Philippe MARC-CHANDEZE

Absent : Alain HERITIER

Secrétaire de séance : Dominique FUSY

Ordre du Jour :

- 1 – Approbation du compte rendu de Conseil Municipal du 07 mars 2016
- 2 – Remise du label « Village étoilé »
- 3 – Présentation du budget primitif 2016
- 4 – Questions diverses

1) Compte rendu du conseil municipal du 07 mars 2016

Pas de remarque sur le compte rendu. Il est voté à l'unanimité des conseillers.

2) Remise du label « Village étoilé »

M. Daniel ROUSSET de l'association des « Villages étoilés » remet le label avec deux étoiles à la commune d'Olloix. Il présente les points positifs de l'éclairage public de la commune (coupure nocturne, puissance des lampes,...) et les points à améliorer (diminuer le nombre de points lumineux, changer le type des ampoules, ...).



3) Présentation du budget primitif 2016

BUGET PRIMITIF 2016		
Budget	Fonct./Invest.	Dépenses / Recettes
Commune	Fonctionnement	252 748,00 €
	Investissement	105 340,00 €
Eau	Fonctionnement	41 566,00 €
	Investissement	44 308,00 €
Assainissement	Fonctionnement	34 184,00 €
	Investissement	427 527,00 €

Le budget primitif 2016 est voté à l'unanimité.

0 contre ; 0 abstention, 10 pour

4) Questions diverses

Taux d'impositions :

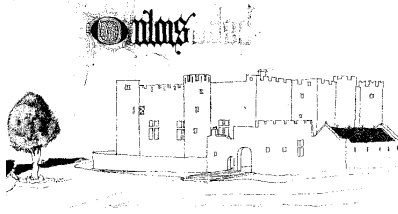
Les taux d'impôts 2016 restent inchangés par rapport à 2015.

- **Taxe d'habitation : 9,12 % ;**
- **Taxe foncière bâti : 16,20% ;**
- **Taxe foncière non bâti : 132,30%**

0 contre ; 0 abstention, 10 pour

Prix de l'eau :

- **Abonnement :**
 - 1^{er} compteur : 23€,
 - 2^{ème} compteur : 19€
- **Prix du mètre cube d'eau :**
 - jusqu'à 100 m³ = 1€/m³ ;
 - > à 100 m³ = 0,50€/m³ ;
 - > à 500 m³ (exploitation agricole) = 0,30€/m³.
- **Branchement d'un nouveau compteur = 800€/unité**



Mairie D'OLLOIX

- **Compteur réparé à la suite d'une faute de l'abonné : 150€**

Il est décidé de ne pas changer ces prix par rapport à 2015.

0 contre ; 0 abstention, 10 pour

Redevance d'assainissement :

- Habitation : passage de 0,70€/m³ à 0,90€/m³
- Habitation + Exploitation : passage de 0,20€/m³ à 0,40€/m³

0 contre ; 0 abstention, 10 pour

Ce prix sera appliqué **à compter de la facturation 2016/2017** ; en effet, un changement de tarif ne peut pas être rétroactif donc les prochaines factures établies en juin/juillet 2016 ne tiendront pas compte de cette augmentation.

Possibilité aux usagers de payer les factures d'eau par prélèvement bancaire automatique :

0 contre ; 0 abstention, 10 pour

Affectation du résultat d'exploitation du budget ASSAINISSEMENT (annule et remplace) :

On doit corriger le fait qu'il n'a pas été tenu compte des restes à réaliser.

0 contre ; 0 abstention, 10 pour

Dossier de demande de subvention d'aide à l'investissement :

Il est décidé de faire une demande de subvention d'aide à l'investissement pour financer le remplacement de la porte d'entrée du logement de La Poste et la pose d'un poêle.

Le montant de ces travaux est estimé à 5 816,00 € TTC.

0 contre ; 0 abstention, 10 pour

Vente de matériels :

Décision de vendre un lit, un sommier et une machine à laver pour 200€ à M. Jean Pierre ASTIER. Ces objets étaient dans le Gîte de La Poste.

0 contre ; 0 abstention, 10 pour